Dossier d'import (détermination de prix)

I. Introduction

Le module **Dossier d’import** permet de gérer l’ensemble des opérations relatives à l’importation de marchandises, depuis l’émission de la commande auprès d’un fournisseur étranger jusqu’à la réception définitive des articles et l’intégration des coûts dans la valorisation du stock.

Il constitue un outil central de pilotage des opérations d’importation, en assurant la consolidation des informations commerciales, logistiques et financières nécessaires au calcul du coût d’achat réel.

Le module centralise notamment :

- Les informations commerciales (fournisseur, documents d’achat, conditions contractuelles)
- Les données logistiques (transport, transit, dates d’expédition et de réception)
- Les frais liés à l’importation
- Les documents administratifs associés
- Le calcul du coût de revient réel des articles importés

Ce module garantit :

- Une traçabilité complète des opérations d’import
- Un suivi structuré des fournisseurs étrangers
- Une gestion rigoureuse des frais annexes
- Une intégration fiable des coûts dans la valorisation du stock

I.1 Objectifs du module

Le module **Dossier d’import** a pour objectifs de :

- Ouvrir un dossier d’importation rattaché à un ou plusieurs documents d’achat
- Enregistrer les informations relatives au transport et au transit
- Saisir les frais accessoires (fret, assurance, droits de douane, manutention, transit, etc.)
- Répartir automatiquement les charges sur les articles importés selon des règles définies
- Calculer le coût d’achat réel (coût rendu magasin ou coût complet d’acquisition)
- Générer les écritures ou documents liés à l’opération, selon le paramétrage du système

I.2 Position dans le processus

Le dossier d’import s’intègre dans le flux global de traitement des achats internationaux.

Il intervient généralement après :

- La création du bon de commande auprès d’un fournisseur étranger
- La réception des documents d’expédition (Bon de livraison ,facture fournisseur,, etc.)

Et avant :

- La réception définitive des articles en stock
- La valorisation finale des produits
- L’intégration comptable des charges liées à l’importation

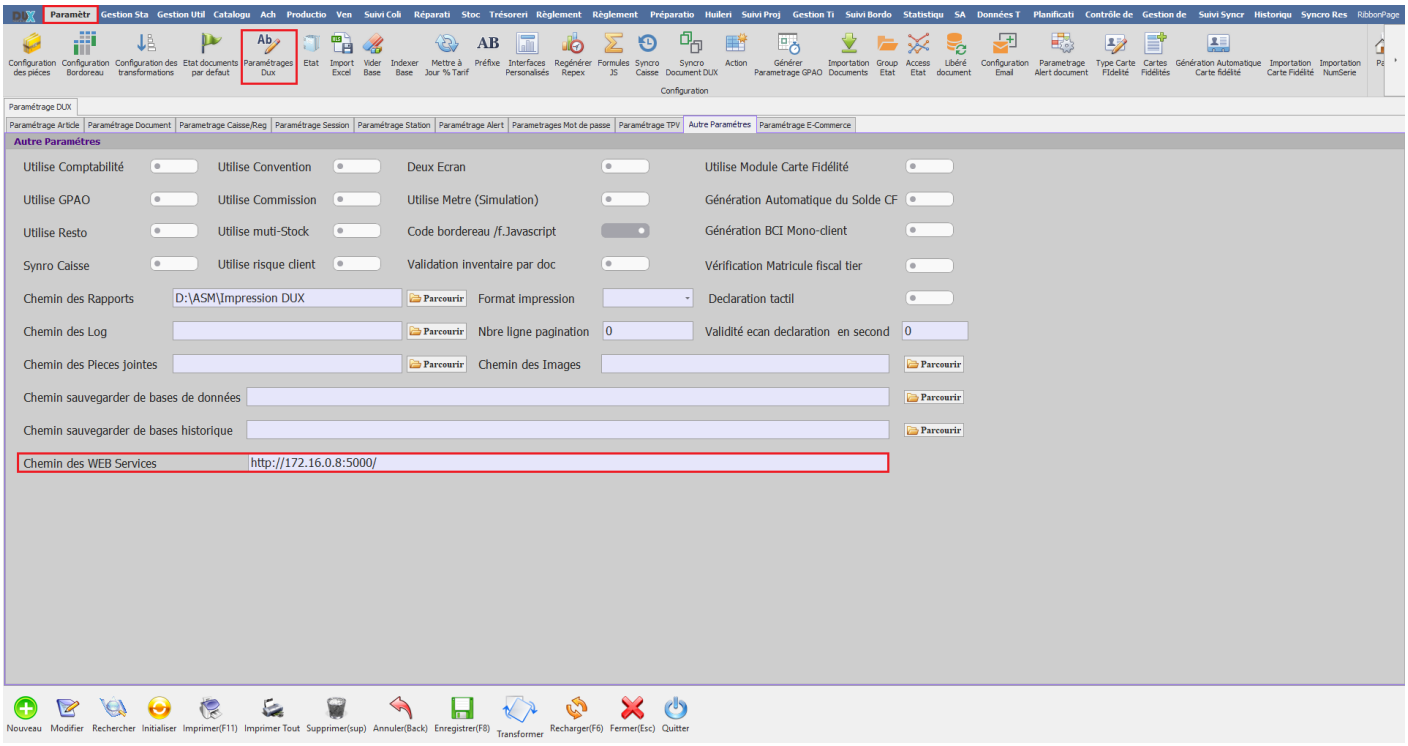
II. Paramétrage

Le bon fonctionnement du module **Dossier d’import** repose sur un paramétrage préalable des articles et des documents utilisés dans le processus de détermination du prix.
Ce paramétrage garantit l’exactitude du calcul des droits, taxes et charges, ainsi que la fiabilité du coût d’achat réel.

II.1 paramétrage DUX

Un paramétrage spécifique est disponible dans le menu **Paramétrage > Paramétrage DUX > autre paramètres** , permettant de configurer la connexion avec le service externe utilisé pour la gestion ou la récupération des données liées au dossier d’import.

Dans ce paramétrage, l’utilisateur doit renseigner le champ **« Chemin de Web Service »**, qui correspond à l’adresse du serveur où est hébergée l’API utilisée par le système.



Cette adresse est généralement composée des éléments suivants :

- **Adresse du serveur** (nom du serveur ou adresse IP)
- **Port du service**

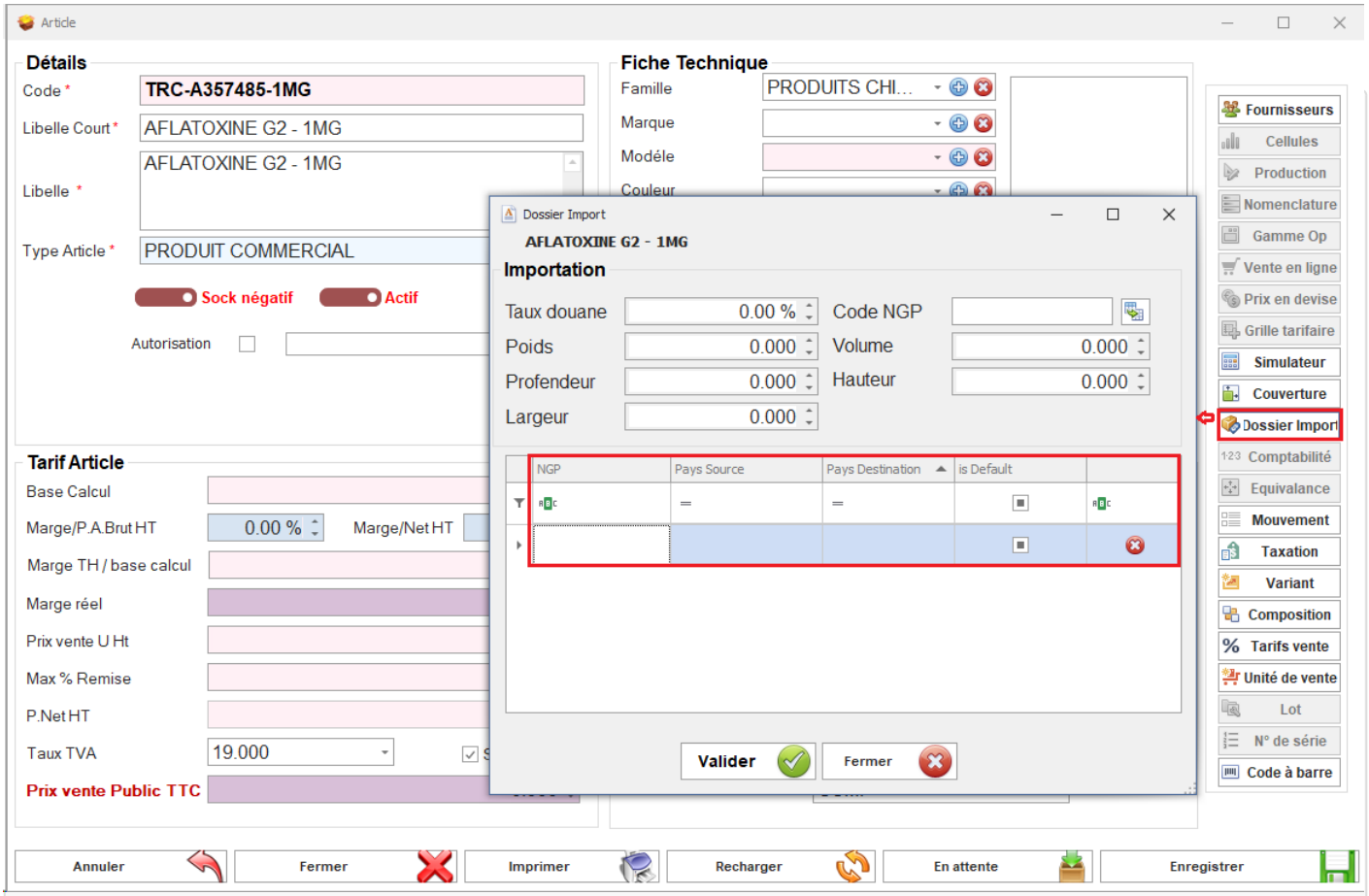
Exemple de format d’adresse :
`http://NomServeur:Port`

Le paramétrage correct de ce champ est indispensable pour permettre :

- la communication entre l’application et le service externe ;
- l’échange de données nécessaires au traitement des dossiers d’import ;
- le bon fonctionnement des fonctionnalités liées à l’intégration ou à la récupération d’informations via l’API.

II.2 Paramétrage des articles (Achats import)

Accès : **Catalogue > Catalogue des produits**



Pour chaque article destiné à l'importation, il est nécessaire de renseigner les informations suivantes dans la fiche article :

- **NGP (Nomenclature Générale des Produits)**

Il s'agit du **code tarifaire douanier** utilisé pour :

- Déterminer les droits de douane applicables
- Identifier le régime fiscal correspondant
- Appliquer les éventuels accords préférentiels

Ce champ doit être correctement renseigné afin d'assurer un calcul précis des charges douanières.

- **Origine (Source)**

Correspond au **pays d'origine de la marchandise**.

Cette information est essentielle pour :

- L'application des accords commerciaux préférentiels
- La détermination des droits de douane
- La conformité aux exigences réglementaires

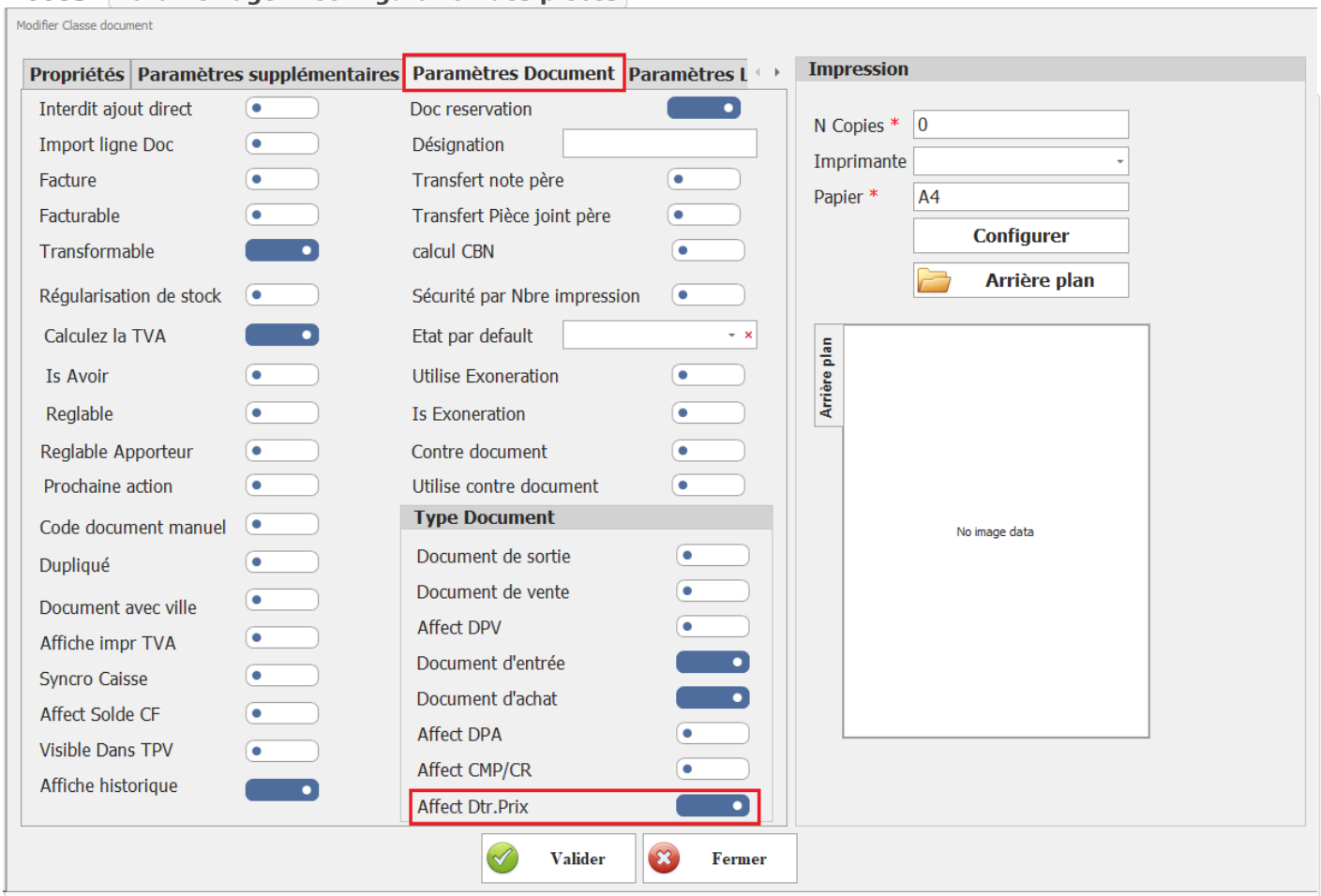
• **Valeur par défaut**

Il est recommandé de définir un **code NGP** ainsi qu'une **origine par défaut** dans la fiche article, en activant l'option correspondante (case à cocher).
Ce paramétrage facilite la saisie des documents et permet la récupération automatique de ces informations lors du traitement des dossiers d'import, tout en restant modifiables en cas de besoin.

Par ailleurs, il est également recommandé d'utiliser le **CRP (Coût de Revient Prévisionnel ou Prix de Revient)** comme **base de calcul de la marge** dans la fiche article. Cette pratique permet de déterminer le **prix de vente à partir du coût de revient**, méthode couramment utilisée pour fixer un prix de vente en ajoutant une marge au coût du produit.

II.3 Paramétrage des documents

Accès : **Paramétrage > Configuration des pièces**



Étapes de configuration :

1. Accéder à la liste des **classes de documents**.
2. Sélectionner et modifier la classe destinée à être utilisée pour la détermination des prix.

3. Accéder à l'onglet "Paramètre document"
4. Activer le paramétrage : **« Affecte Dtr. Prix »**.

Paramétrage obligatoire de la classe document

La classe de document utilisée pour la détermination des prix doit être configurée de manière à :

- **Ne pas affecter le stock**
- **Ne pas impacter le solde tiers**
- **Ne pas modifier directement le coût des articles**

Ce document a uniquement un rôle de support pour le calcul et la répartition des charges dans le cadre du dossier d’import.

Remarque importante

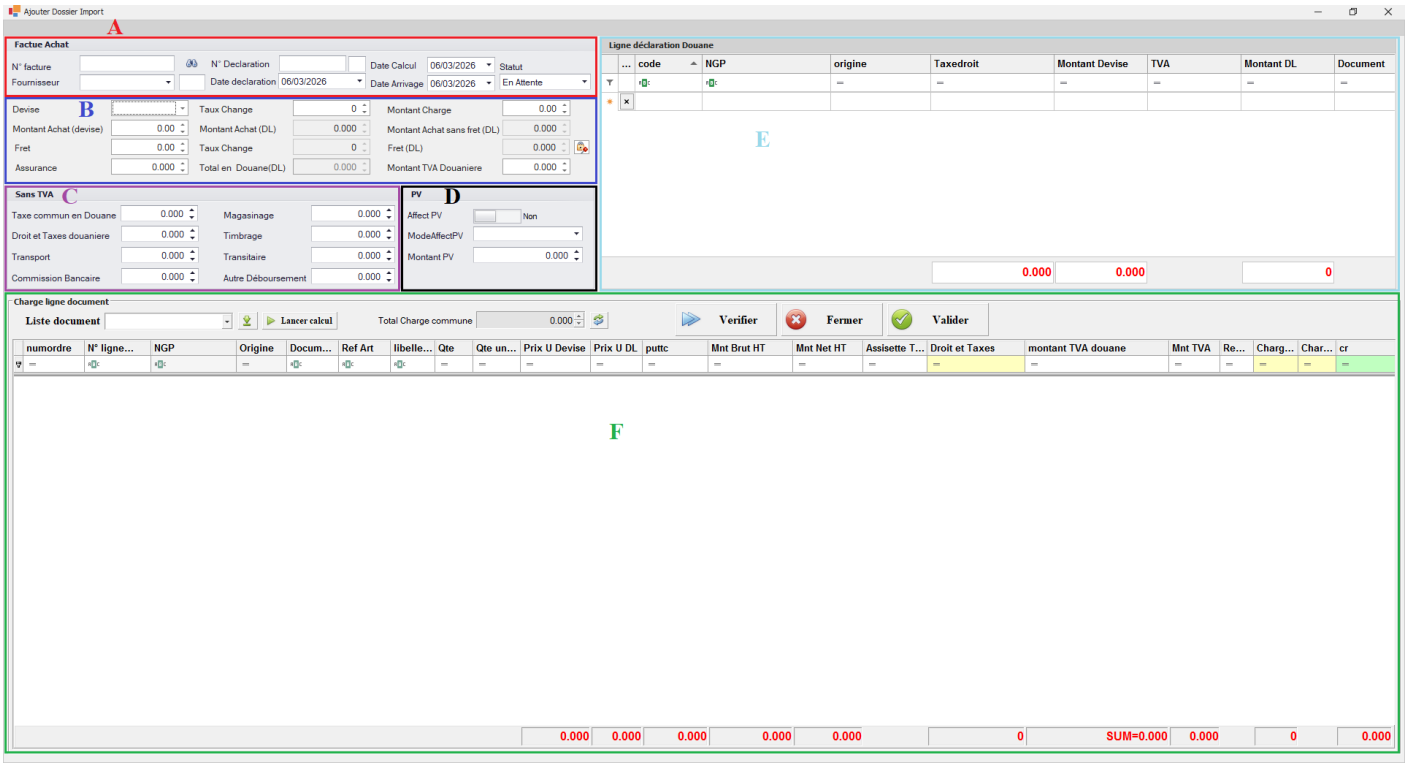
Lors de l’ajout des articles dans ce type de document :

- Le **code NGP** et l’**origine** doivent être renseignés pour chaque ligne.
- Si le code NGP n’est pas saisi manuellement, le système applique automatiquement le code par défaut défini dans la fiche article (voir section II.1 – Paramétrage des articles).

III. Structure générale de l’interface

Accès : `Achat > Détermination des prix`

Détail de l'interface



Description de l'Interface
L’interface « Ajouter Dossier Import » permet la gestion complète d’un dossier de détermination de prix lié à une déclaration douanière.
Elle couvre l’ensemble du processus : identification du dossier, saisie des montants, calcul des droits et charges, répartition analytique et validation finale.
L’écran est structuré en six zones fonctionnelles distinctes :

- **ZONE A: En-tête administratif**
- **ZONE B: socle financier**
- **ZONE C : Sans TVA**
- **ZONE D: PV (Procès-Verbal)**
- **ZONE E : Ligne déclaration Douane**
- **ZONE F :ligne document**

A. En-tête administratif

A.1. Identification du fournisseur et des documents sources

- **Fournisseur**
 Permet de sélectionner le fournisseur étranger concerné par l’opération d’importation.

Le choix du fournisseur conditionne :
 - L’affichage des documents disponibles
 - La devise utilisée
 - Les conditions commerciales associées
- **N° facture**
 Correspond à la référence de la facture fournisseur liée à l’importation.

- **Bouton de sélection des documents (à droite du champ N° facture)**
 Ce bouton joue un rôle central dans le processus.



Lorsque l'utilisateur clique sur ce bouton :

1. Le système affiche la liste des documents d’achat rattachés au fournisseur sélectionné.
2. Cette liste peut inclure :
 - Factures d’achat
 - Bons de commande
 - Bons de réception
 - Autres pièces paramétrées pour la détermination des prix
3. L’utilisateur peut :
 - Consulter les documents disponibles
 - Sélectionner un ou plusieurs documents cibles
 - Valider son choix

Après validation :

- Les lignes des documents sélectionnés seront intégrées dans la zone **(F-liste des document)**
- Les articles concernés deviendront éligibles au calcul de répartition des charges.

Rôle fonctionnel du bouton

Ce mécanisme permet :

- D’éviter les saisies manuelles des articles
- D’assurer la cohérence entre les montants facturés et les montants répartis
- De garantir la traçabilité entre le dossier d’import et les pièces d’achat sources
- De sécuriser le périmètre du calcul

A.2. Informations liées à la déclaration douanière

- **N° Déclaration**
 Numéro officiel attribué à la déclaration en douane.
 Il permet le suivi réglementaire et administratif de l'opération.
- **Date Déclaration**
 Date d'enregistrement auprès des services douaniers.
 Cette date peut influencer :
 - Le taux de change applicable
 - Les règles fiscales en vigueur

A.3. Dates de gestion

- **Date Calcul**
 Date à laquelle le calcul de détermination de prix est exécuté.
 Elle sert de référence pour la génération des impacts financiers.
- **Date Arrivage**
 Date d'arrivée physique des marchandises au dépôt ou au magasin.
 Cette date peut être utilisée pour :
 - La planification de réception
 - La valorisation du stock
 - L'analyse logistique

A.4. Statut du dossier

Le champ **Statut** reflète l'état d'avancement du dossier :

- **En attente** : Dossier créé mais non encore validé.
- **Vérifié** : Données contrôlées, calcul effectué.
- **Validé** : Calcul confirmé, coûts figés.
- (Autres statuts selon paramétrage du système.)

La validation du changement de statut s'effectue généralement à l'aide du bouton **« Valider »**, situé dans la **zone F**.

Rôle global de la zone A

La zone **Facture Achat** :

- Définit le périmètre du dossier

- Sécurise la sélection des documents concernés
- Garantit la traçabilité administrative
- Conditionne le contenu analytique des zones E et F
- Sert de point d’entrée au processus de détermination du prix

Sans sélection correcte des documents dans cette zone, le calcul du coût réel ne peut pas être exécuté de manière fiable.

B. socle financier

La zone **B** permet de déterminer la valeur en douane, d’effectuer les conversions monétaires et de préparer le calcul des droits et taxes.

Cette section est essentielle car toute erreur dans cette zone impacte directement le coût de revient final.

B.1. Paramètres de base

- **Devise**
 Devise de facturation du fournisseur (USD, EUR, etc.).
 Elle est généralement proposée automatiquement selon la fiche fournisseur.
- **Taux de change**
 Taux appliqué pour convertir les montants en devise locale (DL).
 Ce taux peut être :
 - Saisi manuellement
 - Récupéré automatiquement selon la date sélectionnée

Le taux de change impacte :

- Le montant d’achat converti
- La base de calcul des droits
- Le coût unitaire final

B.2. Montants d’achat

- **Montant Achat (devise)**
 Total facturé par le fournisseur en devise étrangère.

- **Montant Achat (DL)**
 Conversion automatique du montant en devise locale.
- **Montant Achat sans fret (DL)**
 Valeur des marchandises hors transport international.

Cette distinction est importante car le fret peut ou non être intégré dans la valeur en douane selon l'Incoterm.

B.3. Frais principaux intégrés à la base douanière

- **Fret / Fret (DL)**
 Transport international jusqu'au point d'entrée.
- **Assurance**
 Assurance maritime, aérienne ou terrestre.
- **Total en Douane (DL)**
 Base utilisée pour le calcul des droits de douane.
 Elle comprend généralement :
 - Valeur marchandise
 - Fret
 - Assurance
- **Montant TVA Douanière**
 TVA calculée sur la base douanière augmentée des droits.
- **Montant Charge**
 Total des charges cumulées dans le dossier.

Rôle fonctionnel de la zone B

Cette zone :

- Détermine la valeur légale de la marchandise
- Sert de base aux calculs fiscaux
- Alimente la répartition analytique des charges
- Conditionne le coût de revient réel

C. Sans TVA

La zone **C – Sans TVA** regroupe les frais annexes liés à l'opération d'importation.

Ces charges peuvent être :

- Non soumises à TVA
- Déjà comptabilisées ailleurs
- Traitées séparément de la TVA douanière

C.1. Droits et taxes

- Taxe commune en douane
- Droits et taxes douanières

C.2. Frais logistiques et administratifs

- Transport local
- Commission bancaire
- Magasinage
- Timbrage
- Transitaire
- Autres déboursements

Rôle fonctionnel de la zone C

Ces frais :

- Complètent le coût d’acquisition
- Sont intégrés au coût de revient
- Seront répartis sur les articles via la zone F

Ils représentent souvent une part significative du coût réel.

D. PV (Procès-Verbal)

Dans le cadre de la gestion d’un **dossier d’importation**, le **PV (Procès-Verbal)** représente un **montant ou une charge supplémentaire appliquée à la déclaration douanière** suite à une décision ou un constat de l’administration des douanes.

Ce montant peut être intégré dans le système afin d’être **pris en compte dans le calcul du coût total en douane et dans la répartition des charges sur les articles importés**.

D.1 Définition

Le **Procès-Verbal (PV)** est un document administratif établi par les services des douanes lorsqu'une situation particulière est constatée lors du contrôle d'une marchandise importée.

Dans le système de gestion du **dossier d'import**, ce PV est enregistré afin de **calculer et répartir le montant correspondant sur la déclaration douanière ou sur les lignes d'articles**

D.2 Gestion du PV dans le système

Le système permet d'**affecter le PV à la déclaration douanière** et de répartir son montant selon différents modes d'affectation :

- **Charge par déclaration** : le montant du PV est appliqué globalement à l'ensemble de la déclaration douanière.
- **Charge par ligne de déclaration** : le montant est réparti automatiquement entre les différentes lignes de la déclaration.
- **Charge par ligne de document** : le montant est imputé directement sur les lignes du document d'achat ou sur les articles concernés.

Cette fonctionnalité permet une **ventilation précise des charges supplémentaires dans le calcul du coût d'importation**.

D.3 Description des champs

La zone **PV** de l'écran permet de gérer l'affectation et le calcul du Procès-Verbal. Elle comprend les champs suivants :

D.3.1. Affect PV

Ce champ permet d'indiquer **si le PV doit être appliqué au dossier d'import**.

- **Oui** : le montant du PV sera pris en compte dans le calcul des charges.
- **Non** : le PV ne sera pas appliqué dans la déclaration.

D.3.2.Mode Affect PV

Ce champ permet de **définir la méthode de répartition du montant du PV** dans la déclaration. Les options disponibles sont :

- **Charge par déclaration** : le montant est affecté à l'ensemble du dossier d'import.
- **Charge par ligne de déclaration** : le montant est réparti entre les différentes lignes de la déclaration douanière.

- **Charge par ligne document** : le montant est réparti au niveau des lignes du document ou des articles.

D.3.3.Montant PV

Ce champ permet de **saisir la valeur du Procès-Verbal** qui sera appliquée et répartie selon le mode d'affectation sélectionné.

D.4 Impact du PV

Le montant du PV peut avoir un impact sur :

- le **coût total en douane**
- la **répartition des charges d'importation**
- le **calcul des droits et taxes**
- la **valorisation finale des articles importés**

Ces montants sont ensuite intégrés dans les calculs affichés dans les lignes d'articles, notamment au niveau des **droits et taxes, de l'assiette et de la TVA douanière**.

Rôle fonctionnel de la zone D

La zone D (PV) permet donc d'assurer une gestion précise et traçable des montants liés aux procès-verbaux douaniers, tout en garantissant leur intégration correcte dans le calcul global du dossier d'importation.

E. Ligne déclaration Douane

La zone **E – Ligne déclaration Douane** constitue la partie réglementaire et technique du dossier d'import.
Elle reprend le détail des articles déclarés auprès des services douaniers et sert de base au calcul des droits, taxes et à la répartition des charges.

Les lignes de déclaration, saisies manuellement à partir de la fiche de déclaration, regroupent les articles partageant la même combinaison de **NGP** et d'**origine**. Chaque ligne correspond ainsi à une position déclarative consolidée, et non nécessairement à un article unique.

1. Description détaillée des colonnes

1. **Code**
 - Identifiant interne de la ligne de déclaration.
 - Permet d'assurer le rattachement entre la ligne de déclaration et les lignes des articles dans la zone F, après exécution du calcul via le bouton « **Lancer calcul** ».

2. **NGP (Nomenclature Générale des Produits)**
 - Code tarifaire douanier utilisé pour :
 - Déterminer le taux de droit applicable
 - Identifier le régime fiscal
 - Appliquer les accords préférentiels éventuels
 - ⚠ Une erreur dans le NGP entraîne :
 - Un calcul incorrect des droits
 - Un risque de non-conformité réglementaire
3. **Origine**
 - Pays d'origine de la marchandise.
 - Cette donnée est essentielle pour :
 - L'application des accords commerciaux
 - La détermination du taux de droit
 - Les obligations statistiques
 - Le système peut proposer une valeur par défaut issue de la fiche article, mais elle reste modifiable.
4. **Taux droit**
 - Taux de droit de douane appliqué à l'article.
 - Il peut être :
 - Récupéré automatiquement via le NGP
 - Saisi manuellement selon la déclaration officielle
 - Il s'applique généralement sur la base en douane (CIF).
5. **Montant en devise**
 - Valeur déclarée de la ligne en devise étrangère, généralement :
 - Valeur unitaire × Quantité
 - Utilisé pour :
 - Calculer la conversion en devise locale
 - Déterminer la base de calcul des droits
6. **Montant DL**
 - Montant converti en devise locale (DL) selon le taux de change défini en zone B.
 - Constitue la base financière pour :
 - Le calcul des droits
 - La répartition des charges
 - Le calcul du coût final
7. **TVA**
 - Montant ou taux de TVA applicable à la ligne.
 - La TVA à l'importation est généralement calculée sur :
 - Base en douane + Droits + Taxes
8. **Quantité**
 - Quantité déclarée en douane pour l'article.
 - Utilisée pour :
 - Le calcul du coût unitaire final
 - La répartition proportionnelle des charges
 - La cohérence avec les documents d'achat

9. **Document**
 - Référence du document d’achat d’origine (facture, commande, réception).
 - Permet :
 - La traçabilité
 - Le rapprochement entre déclaration et pièces commerciales
10. **Titre / Désignation**
 - Libellé descriptif de l’article.
 - Facilite :
 - Le contrôle visuel
 - La comparaison avec la déclaration officielle

2. Rôle de la zone E dans le processus

La zone E permet de :

1. Calculer individualisé des droits
2. Déterminer la base taxable par article
3. Préparer la répartition des charges

Elle constitue le lien entre :

- Les données commerciales (documents d’achat)
- Les obligations douanières
- Le calcul du coût réel

Remarque : La précision du NGP et de l’origine est cruciale pour éviter les erreurs fiscales.
Toutes les données saisies manuellement dans les zones A, B, C et E doivent être conformes aux informations figurant dans le document officiel de déclaration douanière.

F. ligne document

La zone **F – Charge ligne document** constitue le cœur analytique du module de détermination de prix.

C’est dans cette section que s’effectue :

- La consolidation des montants issus des zones B, C et E
- La répartition automatique des charges communes
- Le calcul du coût d’achat réel unitaire par article
- Le contrôle final avant validation

Elle transforme les données commerciales et douanières en **coût de revient exploitable** pour le stock et la comptabilité.

F.1 Sélection et calcul

F.1.1. Liste document 

- Ce champ permet de sélectionner le document d'achat à analyser.
- Les documents proposés sont automatiquement chargés selon :
 1. Les documents sélectionnés via le bouton de la zone A
 2. Le fournisseur rattaché au dossier
 3. Le paramétrage des classes de documents autorisées pour la détermination des prix
- Ainsi, seuls les documents précédemment validés dans la zone A sont disponibles.
- Cette sélection permet :
 - De filtrer les lignes concernées
 - D'analyser un document spécifique
 - De recalculer uniquement une partie du dossier si nécessaire

F.1.2 Bouton à côté de « Liste document » (Charger les lignes) 

- Ce bouton permet de charger les lignes détaillées du document d'achat sélectionné.
- Lors de son activation, le système :
 1. Récupère les lignes articles du document sélectionné
 2. Les intègre dans le tableau analytique de la zone F
 3. Met à jour les quantités, montants et bases de calcul
 4. Prépare les données pour la répartition des charges

⚠ Ce bouton doit être utilisé **après la sélection du document à analyser**.
Si plusieurs documents sont sélectionnés successivement, il convient de relancer le chargement afin d'actualiser les données.

F.1.3 Lancer calcul : 

- Le bouton **Lancer calcul** déclenche l'algorithme de répartition automatique des charges.
- Lors de son exécution, le système :
 1. Calcule le total des charges communes (zone C)
 2. Identifie les lignes articles issues de la déclaration (zone E)
 3. Applique la clé de répartition définie
 4. Affecte à chaque article sa part de charges
 5. Recalcule le coût unitaire final

⚠ Toute modification dans les zones B, C ou E nécessite un **nouveau lancement du calcul**.

F.1.3 Total charge commune :

- Ce champ représente la somme totale des frais communs saisis dans la zone C, destinée à être répartie entre tous les articles déclarés.
- Il inclut notamment :
 - Droits et taxes

 - Transport local
 - Frais bancaires
 - Magasinage
 - Transitaire
 - Autres déboursements
- Ce montant constitue la **base de répartition analytique**.

F.1.4 Clé de répartition

- La clé de répartition définit la méthode utilisée pour distribuer les charges communes sur les différents articles de la déclaration.
- La répartition peut être effectuée selon plusieurs critères :
 1. **Valeur** : proportionnelle au montant net de chaque article
 2. **Quantité** : proportionnelle à la quantité de chaque article
- Dans la comptabilité analytique, une clé de répartition est un critère permettant de répartir des charges indirectes entre plusieurs éléments selon une proportion déterminée.
- La méthode de répartition peut également être basée sur d'autres règles paramétrées dans le système.
- Clé définie dans le paramétrage du système, pouvant intégrer :
 - Poids
 - Volume
 - Catégorie d'article
 - Coefficient spécifique
- Cette option offre une **flexibilité avancée** pour l'analyse et la répartition des charges.

F.2 Détail analytique par article

Pour chaque article, le tableau analytique affiche les informations suivantes :

1. Quantité

- Nombre d'unités importées.

2. Prix unitaire devise

- Prix d'achat unitaire en devise étrangère.

3. Prix unitaire DL

- Prix unitaire converti en devise locale.

4. Montant brut

- Montant total avant remise :
 Montant brut=Quantite´×Prix unitaire\text{Montant brut} = \text{Quantité} \times \text{Prix unitaire}Montant brut=Quantite´×Prix unitaire

5. Remise

- Remise commerciale appliquée sur le montant brut.

6. Montant net

- Montant après remise.
- Constitue généralement **la base de répartition** pour les charges et taxes.

7. Assiette

- Base de calcul utilisée pour :
 - Droits de douane
 - TVA
 - Répartition des charges

8. Montant TVA

- TVA calculée pour la ligne selon la base réglementaire.

9. Droits et taxes

- Montant des droits douaniers affectés à l'article.

10. Charge commune

- Part des charges communes imputée à l'article selon la clé de répartition choisie.

11. Charge unitaire

- Charge commune divisée par la quantité :

Charge unitaire=Charge communeQuantite´\text{Charge unitaire} = \frac{\text{Charge commune}}{\text{Quantité}}Charge unitaire=Quantite´Charge commune

12. Coût de revient final

- Coût d'achat réel unitaire calculé comme suit :

Cout de revient final=Prix unitaire DL+Droits et taxes unitaires+Charge unitaire\text{Coût de revient final} = \text{Prix unitaire DL} + \text{Droits et taxes unitaires} + \text{Charge unitaire} Couˆt de revient final=Prix unitaire DL+Droits et taxes unitaires+Charge unitaire

- Ce coût est utilisé pour :
 - La valorisation du stock
 - Le calcul de marge
 - Les analyses financières

F.3 Boutons de contrôle

■ Vérifier

Permet de contrôler :

- L’équilibre des totaux
- La cohérence entre montants répartis et total charge commune
- L’absence d’écart d’arrondi
- La complétude des informations obligatoires

Aucune validation n’est possible en cas d’anomalie.

■ Valider

La validation :

- Fige définitivement les montants calculés
- Empêche toute modification sans annulation préalable
- Rend le coût exploitable pour le stock et la comptabilité

Après validation, le dossier passe au statut supérieur.

■ Fermer

Permet de quitter le dossiers, le dossier n’est pas validé, les données restent modifiables.

Rôle stratégique de la zone F

La zone F représente la finalité du module .Elle permet :

- D’obtenir le coût d’achat réel unitaire exact
- D’assurer une valorisation fiable du stock
- D’alimenter correctement les écritures comptables
- De sécuriser la marge commerciale
- De fournir une base fiable pour les analyses de rentabilité

Elle constitue l’étape finale du processus de détermination de prix et le point de convergence entre :achat
douane , stock ,comptabilité et gestion commerciale

IV. Procédure d’importation

La création d’un dossier de **détermination de prix (déclaration d’import)** nécessite le respect de certaines préconditions ainsi que l’exécution d’une série d’étapes dans l’interface du module.

Cette procédure permet :

- d’associer les documents d’achat au dossier d’import,
- de saisir les informations douanières,
- de répartir les charges,
- et de calculer le **coût de revient réel des articles importés**.

IV.1 Préconditions

Avant de créer un dossier de détermination de prix, les éléments suivants doivent être disponibles dans le système :

1. Paramétrage du système

Le paramétrage décrit dans la section **II – Paramétrage** doit être correctement configuré, notamment :

- configurer la connexion avec le service externe utilisé pour la gestion ou la récupération des données liées au dossier d’import.
- Paramétrage des articles (NGP et origine)
- Paramétrage des classes de documents :activation de l’option **« Affecte Dtr. Prix »**

2. Existence des documents de déclaration douanière

Les documents contenant les **informations douanières** doivent être saisis dans le système afin de pouvoir les exploiter lors de la détermination de prix.

Ces documents permettent notamment de récupérer :

- les lignes déclaratives
- les codes NGP
- les informations d’origine
- les droits et taxes

Capture écran : document de déclaration douanière

3. Fournisseur avec devise définie

Le fournisseur associé à l’opération d’import doit être :

- créé dans la base fournisseurs
- associé à une **devise étrangère**

La devise du fournisseur sera utilisée pour :

- la saisie des prix d’achat
- la conversion des montants dans la devise locale.

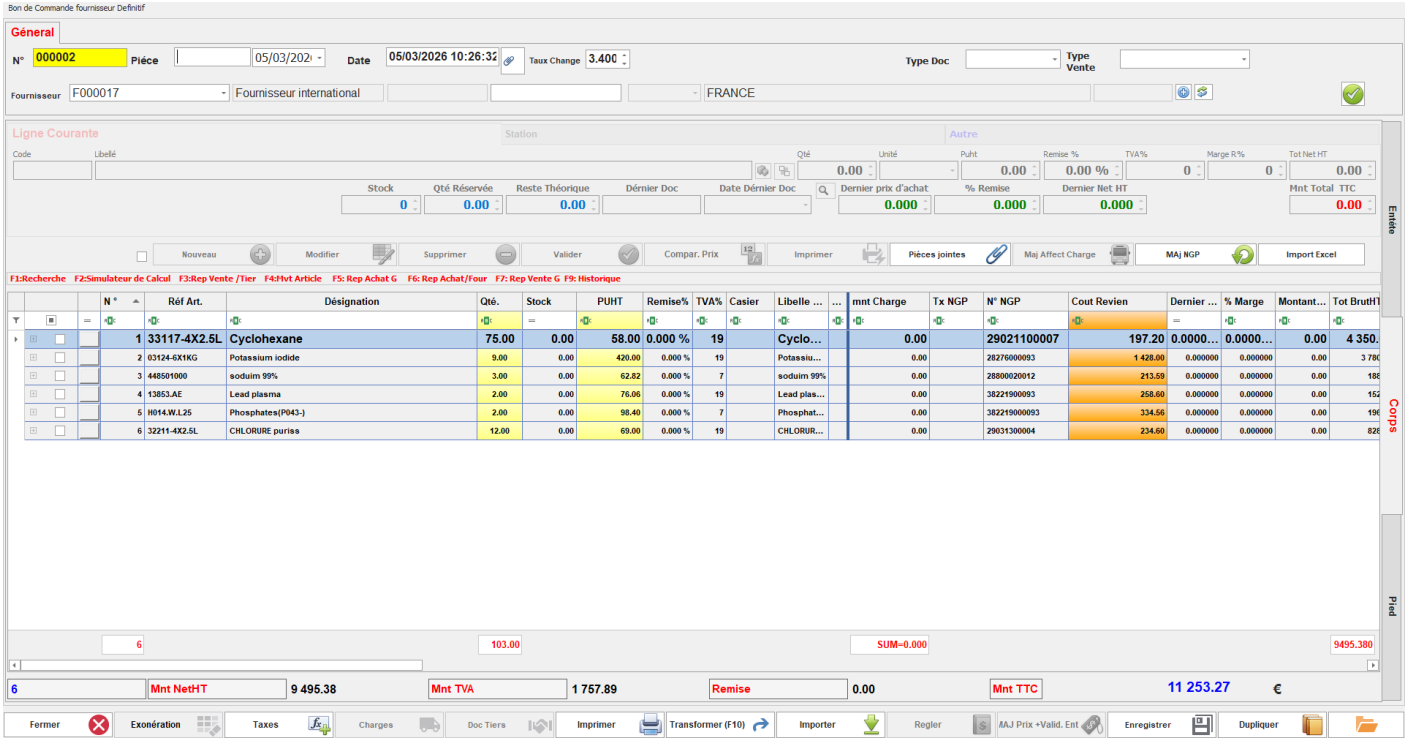
4. Existence des documents d’achat

Les documents d’achat doivent exister dans le système et répondre aux conditions suivantes :

- être **paramétrés pour la détermination de prix**
- **ne pas être déjà rattachés** à une déclaration
- contenir les lignes d’articles importés

Dans notre exemple, il s’agit d’un **bon de commande fournisseur**.

Capture écran : bon de commande fournisseur



IV.2 Étapes à suivre

La procédure de création et de traitement d’un dossier d’import se déroule selon les étapes suivantes.

Étape 1 : Accéder au module

Dans le menu principal :

Achat → Détermination des prix

Le système affiche alors **la liste des dossiers d’import (déclarations douanières)**.

Étape 2 : Créer un nouveau dossier d’import

Dans l’interface de la liste des dossiers :

Cliquer sur le bouton **Nouveau (+)** afin de créer un nouveau dossier de détermination de prix.

Une nouvelle fiche de déclaration s’ouvre.

Étape 3 : Sélectionner le fournisseur

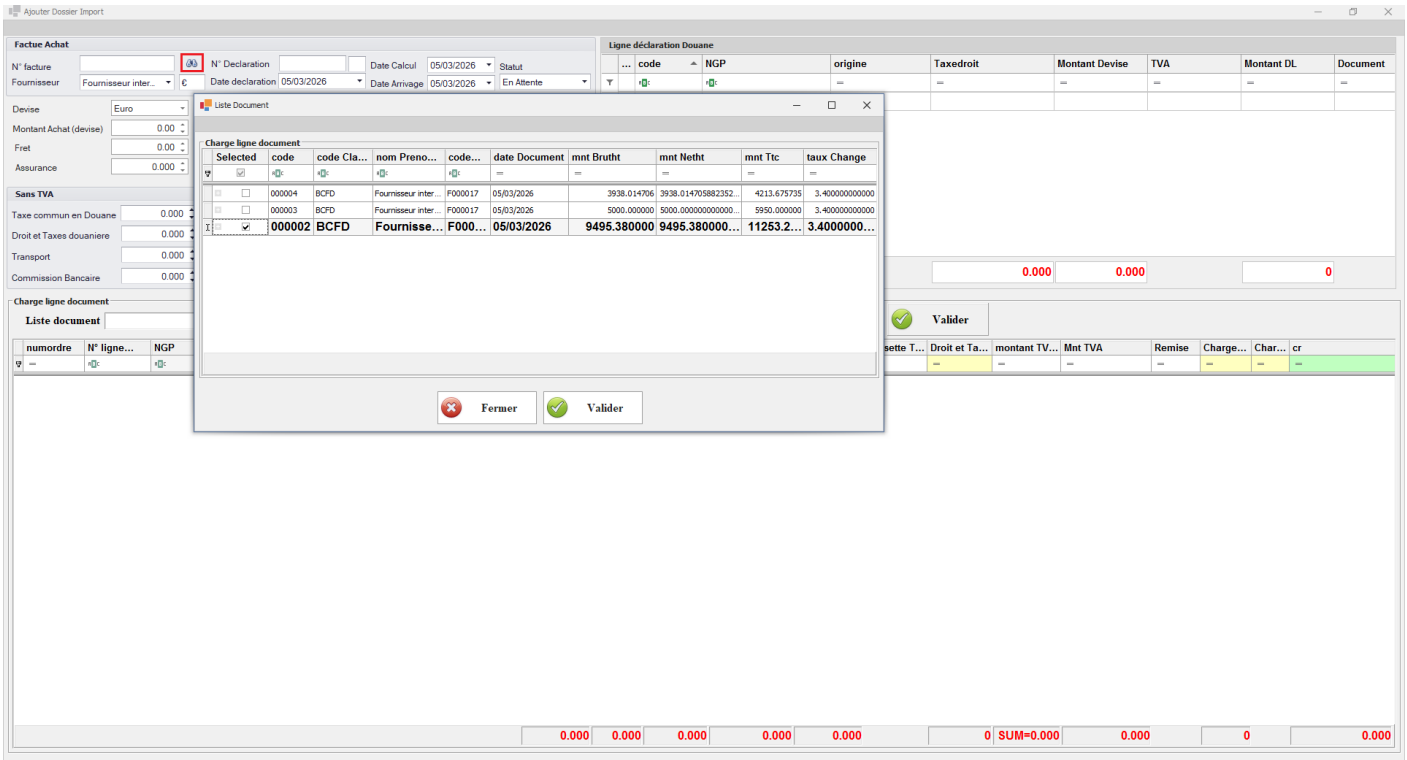
Dans la zone **A – Facture Achat**, sélectionner le **fournisseur concerné par l’importation**.

Cette sélection permet au système de :

- filtrer les documents disponibles
- récupérer la devise associée
- préparer la liaison avec les documents d’achat.

Étape 4 : Sélectionner les documents d’achat

Cliquer sur le **bouton situé à droite du champ N° facture**.



Ce bouton ouvre une interface affichant :

- la liste des documents d’achat du fournisseur sélectionné
- les documents non encore rattachés à une déclaration

À partir de cette liste, l’utilisateur :

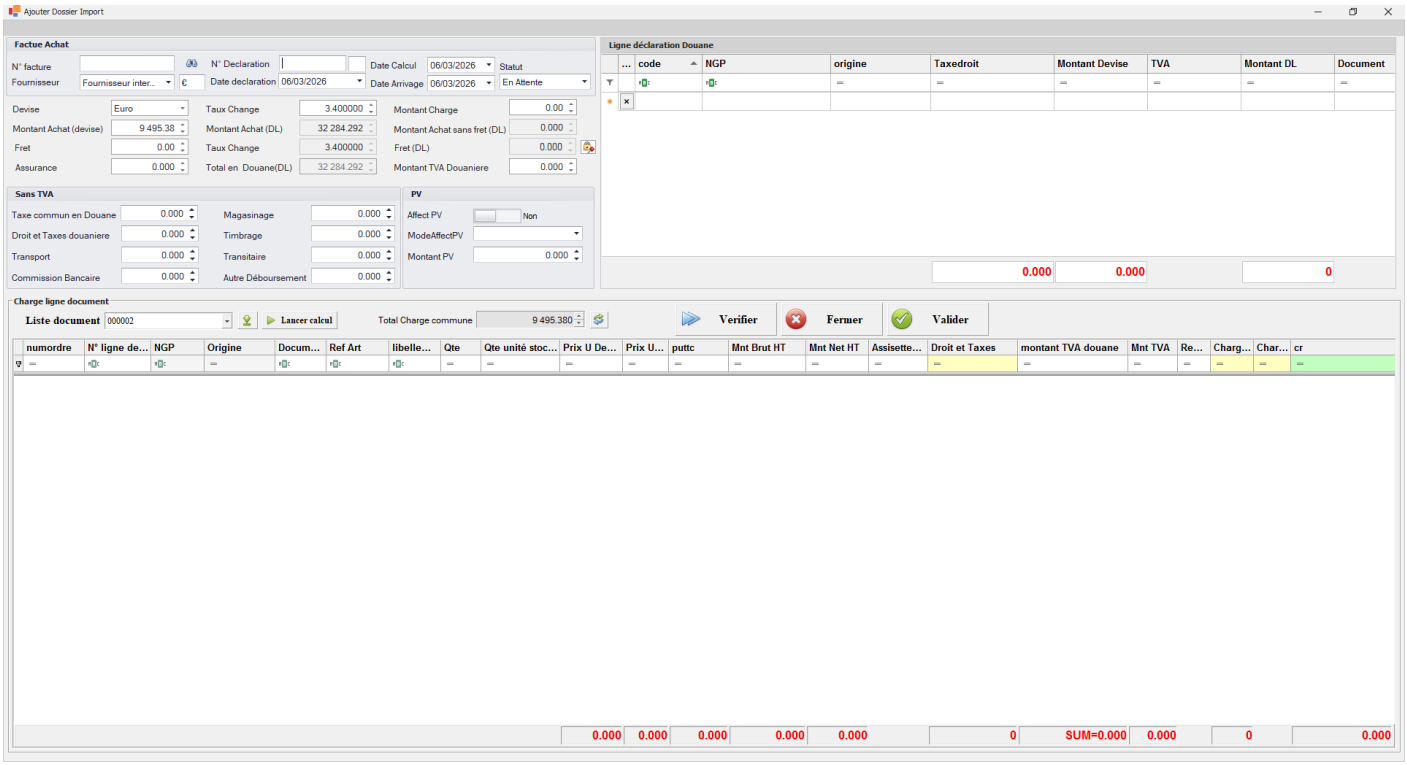
1. sélectionne les documents cibles
2. valide la sélection.

Remplissage automatique des informations

Après la sélection des documents, certaines informations sont **récupérées automatiquement** par le système, notamment :

- le montant total d’achat
- la devise
- le taux de change
- les lignes articles

Ces informations proviennent directement des documents d’achat sélectionnés.

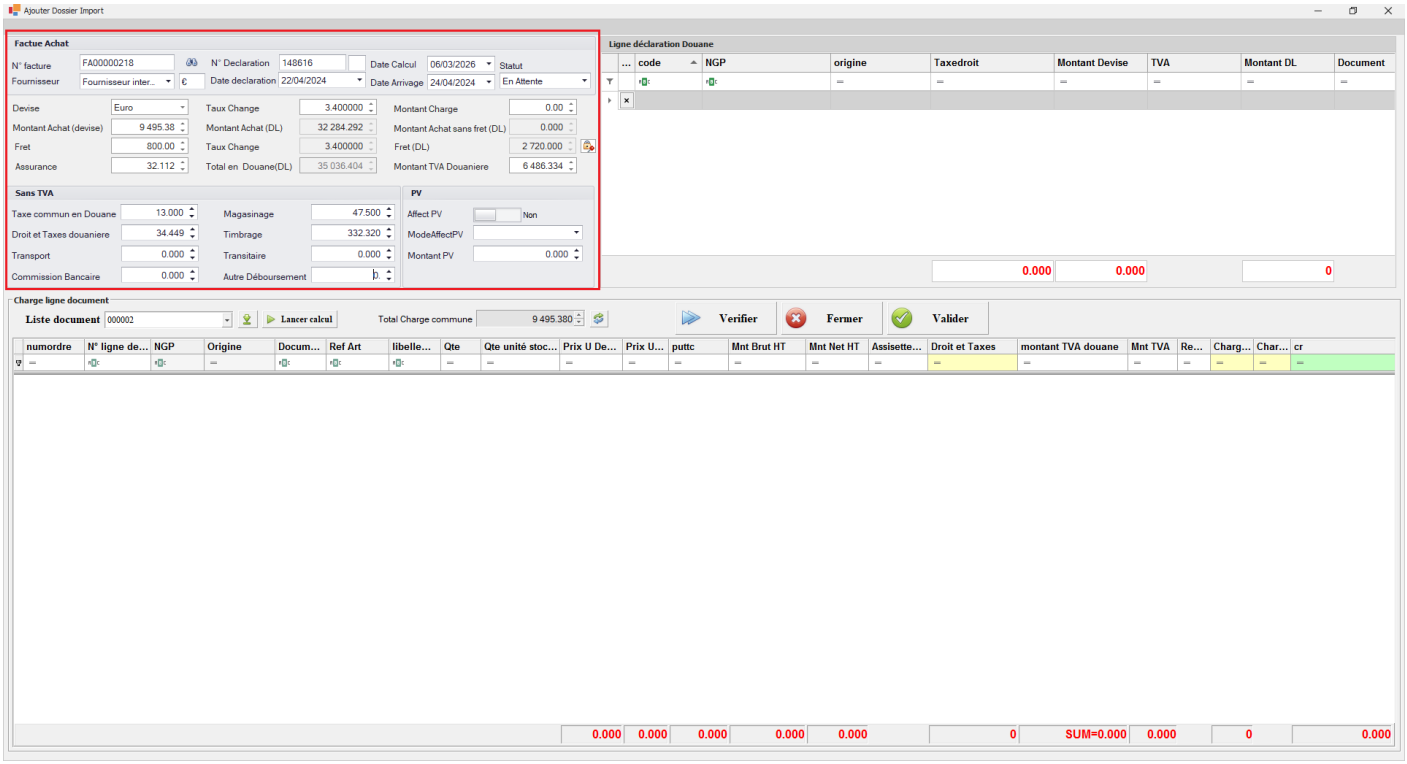


Étape 5 : Saisir les informations complémentaires

L’utilisateur complète ensuite les informations nécessaires dans les zones :

- **Zone A : informations facture et déclaration**

- **Zone B : informations de devise et taux de change**
- **Zone C : frais et charges communes**



Exemples d’informations à saisir :

- numéro de facture
- numéro de déclaration douanière
- date de déclaration
- frais de transport
- assurance
- autres charges liées à l’importation

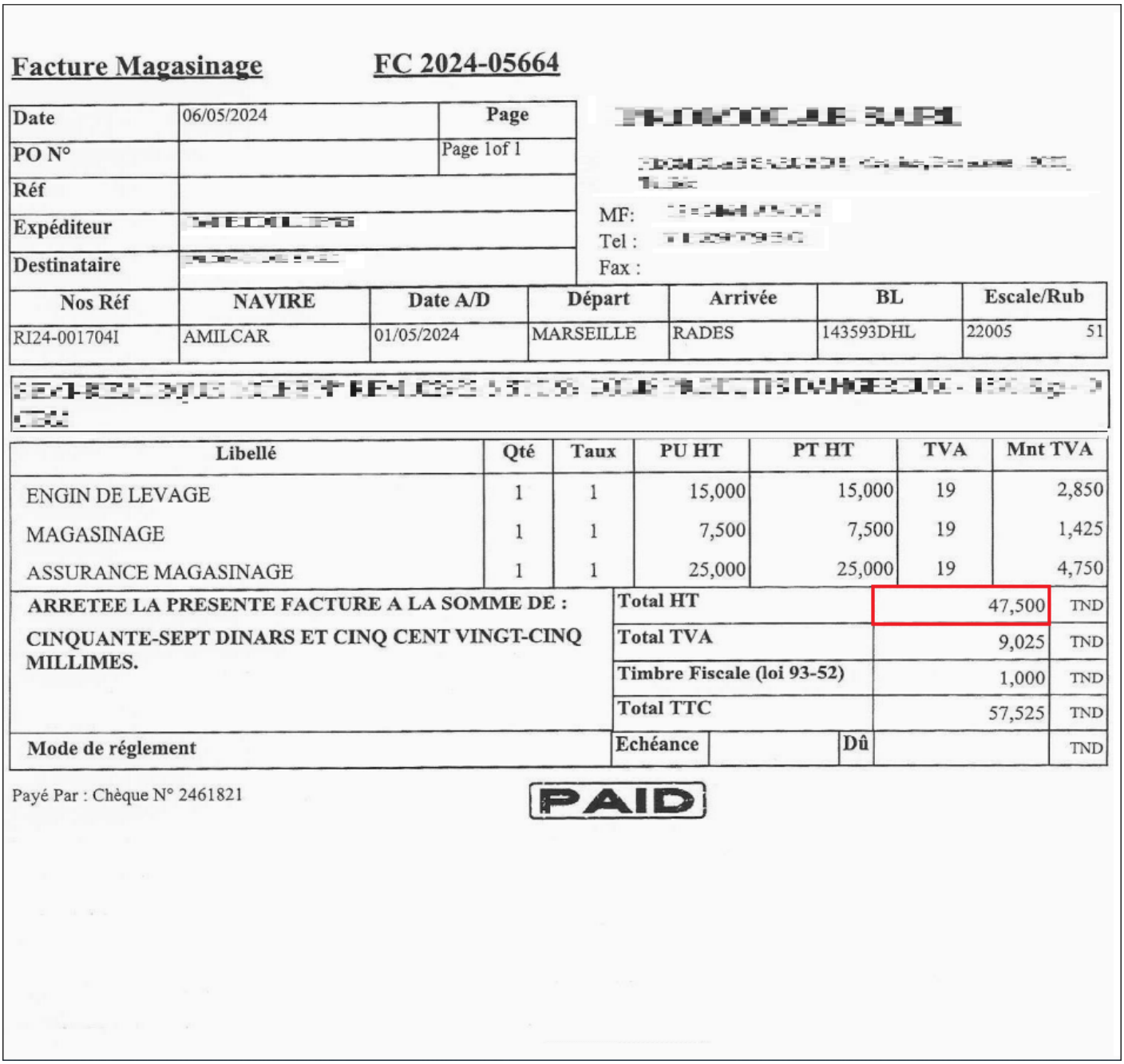
Ces éléments sont indispensables pour déterminer correctement le **coût rendu (landed cost)** des articles importés, qui incluent la valeur des marchandises ainsi que les frais liés au transport, à l'assurance et aux droits de douane.

Les captures d'écran suivantes illustrent un exemple de **données récupérées à partir d'une facture douanière** .

Captures d’écran présentant des exemples d’informations provenant de documents douaniers



exemple de facture de magasinage



Facture Magasinage **FC 2024-05664**

Date	06/05/2024	Page
PO N°		Page 1of 1
Réf		
Expéditeur	[redacted]	
Destinataire	[redacted]	

[redacted]

MF: [redacted]
Tel : [redacted]
Fax :

Nos Réf	NAVIRE	Date A/D	Départ	Arrivée	BL	Escale/Rub
RI24-001704I	AMILCAR	01/05/2024	MARSEILLE	RADES	143593DHL	22005 51

[redacted]

Libellé	Qté	Taux	PU HT	PT HT	TVA	Mnt TVA
ENGIN DE LEVAGE	1	1	15,000	15,000	19	2,850
MAGASINAGE	1	1	7,500	7,500	19	1,425
ASSURANCE MAGASINAGE	1	1	25,000	25,000	19	4,750

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : **CINQUANTE-SEPT DINARS ET CINQ CENT VINGT-CINQ MILLIMES.**	**Total HT**	47,500	TND
	Total TVA	9,025	TND
	Timbre Fiscale (loi 93-52)	1,000	TND
	Total TTC	57,525	TND
Mode de réglement	**Echéance** [] **Dû**		TND

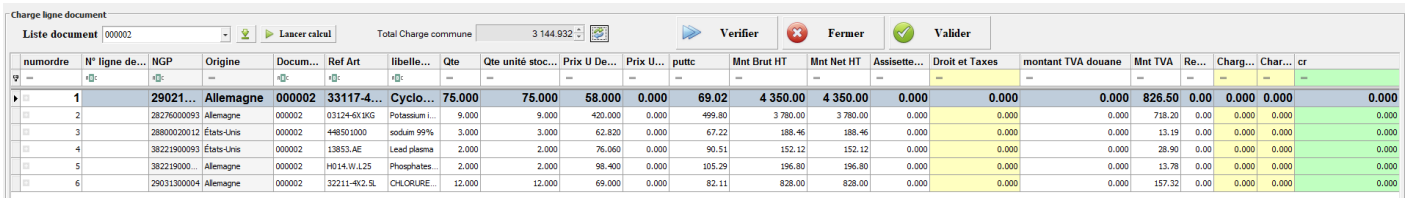
Payé Par : Chèque N° 2461821

PAID

Étape 6 : Sélectionner les documents analytiques et Charger les lignes du document

Dans la **zone F – Charge ligne document**, sélectionner les documents à analyser dans le champ **« Liste document »**, puis cliquer sur le **bouton situé à côté de « Liste document »** afin de :

- charger les lignes des documents sélectionnés
- afficher les articles dans le tableau analytique
- préparer les données pour le calcul du coût.



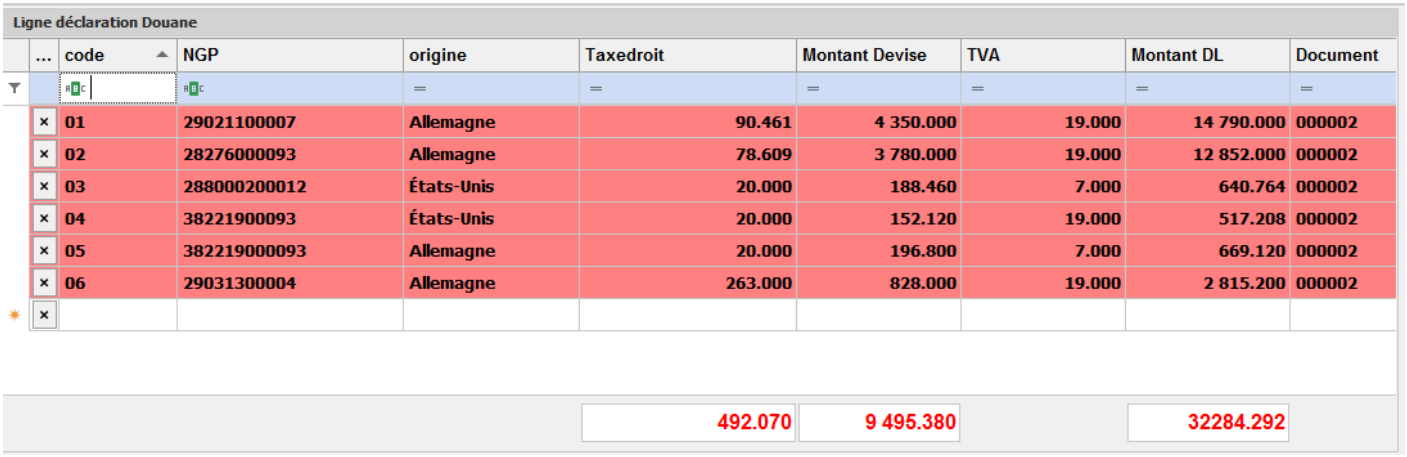
numordre	N° ligne de...	NGP	Origine	Docum...	Ref Art	libelle...	Qte	Qte unité stoc...	Prix U De...	Prix U...	puttc	Mnt Brut HT	Mnt Net HT	Assisette...	Droit et Taxes	montant TVA douane	Mnt TVA	Re...	Charg...	Char...	cr
1		29021...	Allemagne	000002	33117-4...	Cyclo...	75.000	75.000	58.000	0.000	69.02	4 350.00	4 350.00	0.000	0.000	0.000	826.50	0.00	0.000	0.000	0.000
2		28276000093	Allemagne	000002	03124-6X1KG	Potassium i...	9.000	9.000	420.000	0.000	499.80	3 780.00	3 780.00	0.000	0.000	0.000	718.20	0.00	0.000	0.000	0.000
3		28800020012	États-Unis	000002	448501000	soduim 99%	3.000	3.000	62.820	0.000	67.22	188.46	188.46	0.000	0.000	0.000	13.19	0.00	0.000	0.000	0.000
4		38221900093	États-Unis	000002	13853.AE	Lead plasma	2.000	2.000	76.060	0.000	90.51	152.12	152.12	0.000	0.000	0.000	28.90	0.00	0.000	0.000	0.000
5		382219000...	Allemagne	000002	H014.W.L25	Phosphates...	2.000	2.000	98.400	0.000	105.29	196.80	196.80	0.000	0.000	0.000	13.78	0.00	0.000	0.000	0.000
6		29031300004	Allemagne	000002	32211-4K2.SL	CHLORURE...	12.000	12.000	69.000	0.000	82.11	828.00	828.00	0.000	0.000	0.000	157.32	0.00	0.000	0.000	0.000

Étape 7 : Saisir les lignes de déclaration

Les **lignes de déclaration douanière** doivent être saisies à partir du **document de douane**.

Chaque ligne de déclaration regroupe les articles partageant la même combinaison :

- **NGP**
- **Origine**



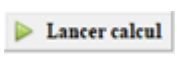
...	code	NGP	origine	Taxedroit	Montant Devise	TVA	Montant DL	Document
	01	29021100007	Allemagne	90.461	4 350.000	19.000	14 790.000	000002
	02	28276000093	Allemagne	78.609	3 780.000	19.000	12 852.000	000002
	03	288000200012	États-Unis	20.000	188.460	7.000	640.764	000002
	04	38221900093	États-Unis	20.000	152.120	19.000	517.208	000002
	05	382219000093	Allemagne	20.000	196.800	7.000	669.120	000002
	06	29031300004	Allemagne	263.000	828.000	19.000	2 815.200	000002
				492.070	9 495.380		32284.292	

Étape 8: Calculer le coût

Une fois les informations saisies :

- charges communes
- droits et taxes
- lignes déclaratives

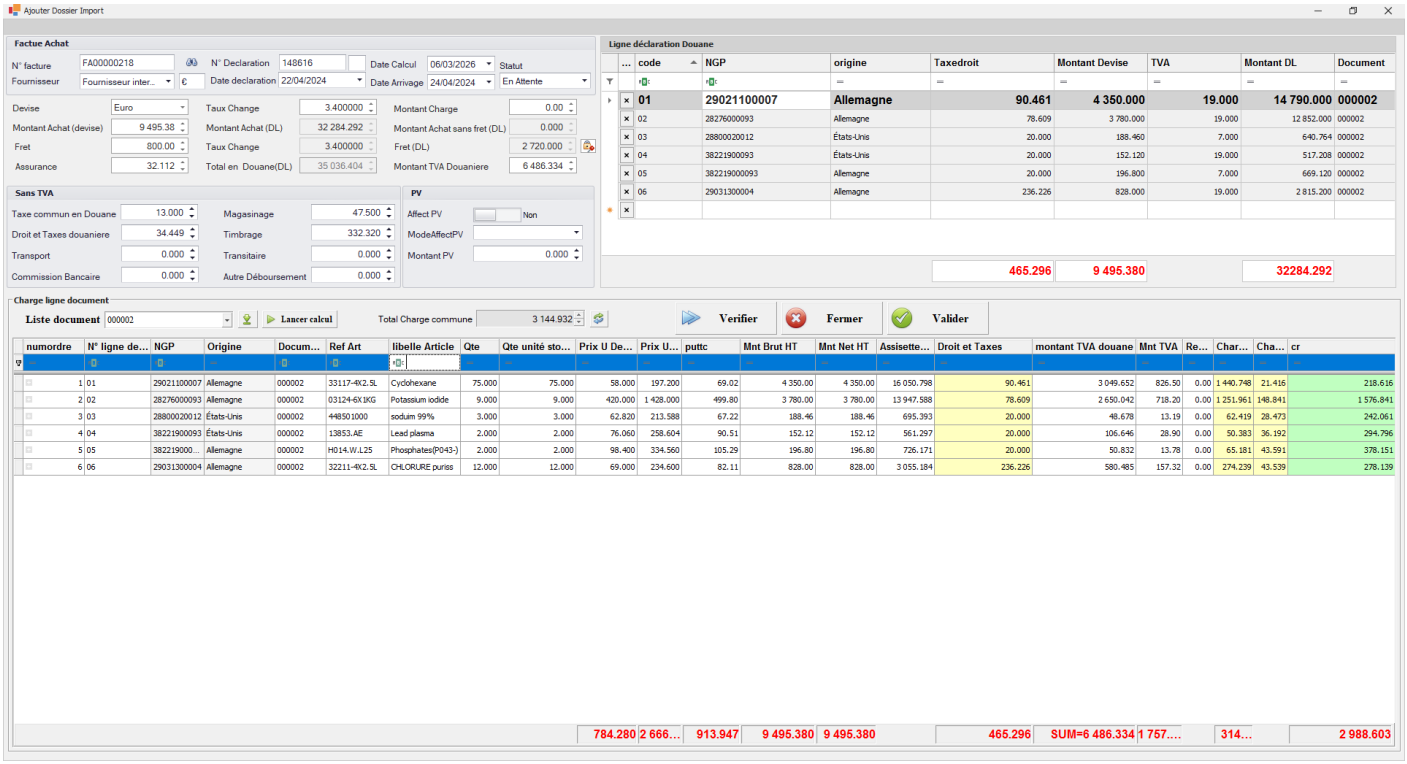
Cliquer sur le bouton « **Lancer calcul** »



Cette opération permet :

- de réaliser le **mapping entre les lignes douanières et les lignes document**
- de répartir les charges communes
- de calculer les droits et taxes par article

- de déterminer le **coût de revient final de chaque article**.



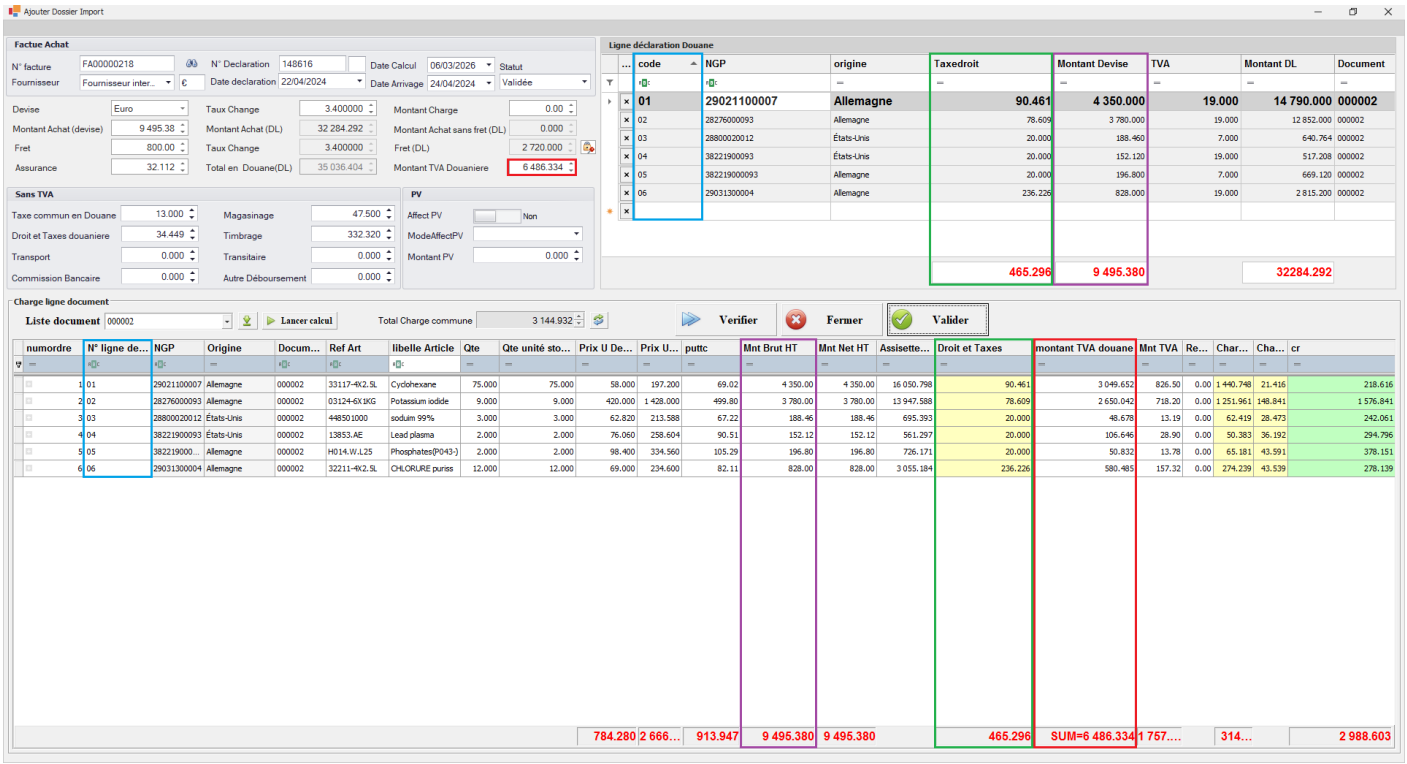
Étape 9: Vérifier les données:

Cliquer sur le bouton « **Vérifier** »

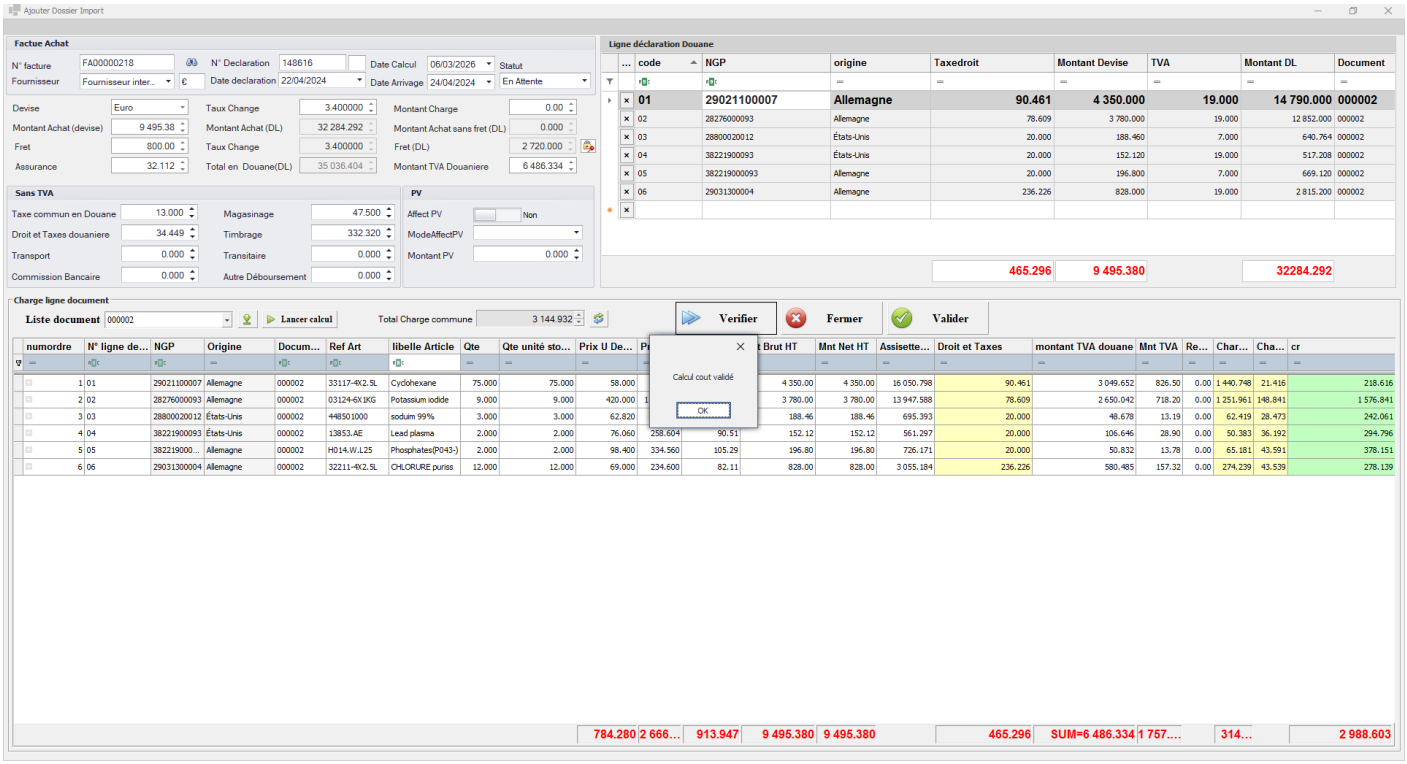


Cette étape permet de contrôler :

- la cohérence des données
- la validité du mapping entre lignes douanières et lignes documents
- l’absence d’erreurs de saisie ou de paramétrage.



La vérification doit être effectuée avant la validation finale du dossier.



Étape 10 : Valider la déclaration

Si la déclaration est correcte, cliquer sur **« Valider »**

Lors de la validation, le système :

- fige les calculs effectués
- met à jour les informations de coût dans la fiche article.

Les champs suivants peuvent être mis à jour :

- **CMP** (Coût moyen pondéré)
- **CRP**
- **Dernier prix d’achat**
- **Dernier coût de production**
- **Prix de vente**

Remarque importante

Les documents utilisés pour la **détermination de prix** ne doivent pas :

- affecter le **CMP**
- affecter le **DPA**

Deux circuits d’achat doivent être définis dans le système :

Circuit 1

Calcul du coût basé sur :

- les **bons d’entrée validés**
- les **documents de charge**

Circuit 2

Calcul du coût basé sur :

- la **détermination de prix (dossier d’import)**.

Cette séparation permet d’assurer :

- la cohérence du calcul des coûts
- le bon fonctionnement du système
- la fiabilité de la valorisation du stock.

Revision #37
Created 4 March 2026 08:35:30 by Admin
Updated 8 April 2026 13:37:08 by Admin